



PROCÈS-VERBAL du conseil exécutif de l'AFELC-UQAM tenu 27 mars 2019 à 11h34 au J-1190. LOCAL du Pavillon Judith-Jasmin : 405, rue Sainte-Catherine Est, H2L 2C4

ÉTAIENT PRÉSENT.E. S. :

M. Félix Biot, responsable à la coordination

M Victor Brayant, responsable aux affaires financières

Mme Amanda Masson , responsable aux affaires sociopolitiques

Eli C. Carréon, responsable aux affaires académiques

M. Émeric Hébert, responsable aux affaires socioculturelles

ÉTAIENT ABSENT.E. S. :

Mme Marjorie Leblanc, responsable aux communications

## **0. Ouverture et procédure**

**Proposition 0.1** : Que l'on ouvre la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

**LA PROPOSITION 0.1 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Ouverture à 11h34

**Proposition 0.2** : Que Félix assure l'animation de la rencontre et Julien la prise de note.

Dûment proposée, dûment appuyée

**Proposition d'amendement 0.2.1** : Que l'on remplace "Félix" par "Émy"

Dûment proposée, dûment appuyée

**L'AMENDEMENT 0.2.1 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

De retour sur la principale telle qu'amendée une fois :

**De retour sur la proposition 0.2** : Qu'Émy assure l'animation de la rencontre et Julien la prise de note.

**LA PROPOSITION 0.2 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**Proposition 0.3** : Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

## 0. Procédures initiales

1. Alain
2. Brin de jasette
3. AG
4. Ugo
5. ASEQ
6. Grève
7. Varia

Dûment proposée, dûment appuyée

**LA PROPOSITION 0.3 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

## 1. Alain

*Aucune proposition*

## 2. Brin de jasette

**Proposition privilégiée** : Que l'on soit en pause pour 7 minutes.

Dûment proposée, dûment appuyée

**LA PROPOSITION PRIVILÉGIÉE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

On constate la perte de quorum à **12h36**

On constate l'arrivée du responsable aux affaires socioculturelles à **12h44**

On reprend la réunion à **12h44**

## 3. AG

**Proposition 3.1** : Que l'on tienne notre assemblée générale du lundi 1er avril au gymnase au N-S2005 à 12h45 Que les points à l'ordre du jour soient 1 Procédures d'ouverture 2 Grève 3 Procédures de fermeture.

Dûment proposée, dûment appuyée

**LA PROPOSITION 3.1 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

## 4. Ugo

**Proposition 4.1** : Que l'on rachète les ustensiles égarés par l'association végé, qu'ils soient d'une valeur identique à ceux égarés, que le montant déboursé soit déduit de la subvention qu'on verse à l'association végé dans l'optique où le montant dépensé ne dépasse pas le 40% de la subvention. Dans le cas où il le dépasse, l'association végé devra rembourser à même leurs fonds.

Dûment proposée, dûment appuyée

**LA PROPOSITION 4.1 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**Proposition privilégiée** : Que l'on lève l'assemblée.

Dûment proposée, dûment appuyée

**LA PROPOSITION PRIVILÉGIÉE EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

L'assemblée est levée à **13h15**

5. ASEQ

6. Grève

7. Varia